

Monsieur le Président

La CGT tient d'abord à vous remercier du soin que vous prenez de vos représentants des personnels. Ce CHSCT se tient en mode dégradé en limitant le nombre de participants afin d'assurer les gestes barrières. Dans la même salle, s'est tenue la réunion d'accueil des nouveaux arrivant le 03 septembre où sur le papier il pouvait être plus de 50 sans que visiblement cela soit un problème. Devons nous en conclure que vous prenez un soin tout particulier de vos représentants des personnels ? Nous ne vous demandons pas de traitements de faveur Monsieur le Directeur où alors pour l'ensemble des personnels.

De la crise sanitaire, il va en être question pendant tout ce CHSCT et c'est logique ; il est urgent de mettre en œuvre toutes les solutions pour protéger au mieux la santé des collègues ... Même si l'économie doit légèrement en souffrir. Ça c'est l'avis de la CGTFiP mais nous ne sommes pas sûrs que le gouvernement le partage. Nous avons même de gros doutes. Le service minimum en matière de gestion et les paroles rassurantes pour ne pas stresser les gens, afin qu'ils continuent à faire tourner l'économie, semblent avoir remplacé les vraies mesures au niveau du gouvernement.

Au niveau de la DGFIP, nous sommes surs par contre qu'il y a de nombreux chantiers où l'Administration est décidée à ne pas faire le service minimum. Avec la rentrée, le NRP a repris sa progression au niveau national et les nouvelles Lignes Directrices de Gestion chargées de l'accompagner dans sa mise en œuvre aussi. Au menu de la rentrée dès le 02 septembre : destruction des règles de mobilité et d'affectation pour 2021. Comme il semble loin ce printemps où je vais citer le ministre des budgets et des comptes publics parlant des agents de la DGFIP dans son message du 2 avril 2020 : « ... *Sans votre concours, les salaires des agents publics, les pensions des agents de l'État, les factures de tous les ministères, hôpitaux, collectivité locales et opérateurs publics ne pourraient continuer à être payées en temps et en heure. Sans vous, les impôts ne pourraient continuer à être perçus. Sans votre action, le soutien aux entreprises au moment où la survie de nombre d'entre elles est en jeu n'aurait pas cette portée immédiate... Vous contribuez ainsi à la continuité de l'État, au soutien à la vie économique et financière du pays* ».

Belles paroles et voici en septembre la récompense de vos actions du printemps : fermeture, restructuration, démétropolisation, destruction de vos règles de gestion. Comment voulez-vous trouver des agents satisfaits de leurs conditions de travail avec ce traitement ?

Pour terminer cette brève déclaration liminaire, un peu de sémantique : dans l'essentiel des documents que vous nous avez transmis on parle de salariés. Est-il nécessaire de dire que nous ne percevons pas de salaires mais un traitement ? La CGTFiP ne revendique pas un traitement de faveur pour les fonctionnaires en période de crise par rapport aux salariés du privé, elle est juste attachée au statut qui est en train d'être détruit. A ce statut est attaché un certain nombre de devoirs, mais aussi de droits et il serait bon que l'on n'oublie pas les seconds au profit des premiers.

Les représentants de la CGT

Elisabeth PASTUCH

Frédéric SCALBERT